

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2012/133 Paraphe: <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2012/100</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 86

Votants : 91 (Dont 5 pouvoirs)

POUR : 91 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-sept décembre, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 10/12/2012

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames ARNOULD ; BECHARD ; BESTEL ; BONOMME ; BROUILLON ; BRUSA ; BUSQUET ; CAMBIER JONVAL ; CAPPELLE ; DEVER ; DIDIER ; FABRITIUS ; FOURCART ; JACQUET ; MELIN ; MERCIER ; MOREAU ; MULLER ; PETITJEAN ; PIEROT ; PIERSON ; RAULIN ; SEMBENI et Messieurs ADIN ; ANCELME ; BARRE ; BESTEL D ; BIENVENUE ; BOCQUET ; BONHOMME ; BOSCHAT ; BOUILLEAUX ; BOURE ; BROUILLON ; CANIVENQ ; CANNAUX ; CHARBONNIER ; COLIN ; CORNELLE ; COURVOISIER CLEMENT ; DANNEAUX ; DEFORGES ; DEGLAIRE ; DELAHAUT ; DELANDHUY ; DESWAENE ; ETIENNE JC ; FRANCART ; GARREZ ; GIOT C ; GIRONDELOT ; GODART ; GOMEZ ; GUERIN D ; HARBOUT ; HENRY ; HUREAU ; JUILLET ; LAHOTTE ; LECLERCQ ; LEFEVRE ; LEFORT ; LESOILLE ; LETINOIS ; LOUIS ; MACHAULT ; MAILLART ; MAS ; MATHIAS ; MAYEUX ; MEENS ; MEIS ; MIELCAREK ; MOUTON ; NIZET ; PAYEN ; PIC ; POTRON ; POULAIN ; RANCON ; RENAUX ; REVILLION ; SIGNORET ; SOUDANT ; THIERY ; VALET

Représentés : Mme LEFORT Sylvie donne pouvoir de vote à Mme SEMBENI Anne ; M. CARRE Joël donne pouvoir de vote à M. POTRON Francis ; M. GEORGES Damien donne pouvoir de vote à Mme BESTEL Josette ; M. OUDIN André donne pouvoir de vote à M. LECLERCQ Guy ; Mme COSSON Geneviève donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric.

OBJET : DETERMINATION DES NOMS DE RUES AU SEIN DE LA ZAC PORTE D'ARGONNE

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise notamment la compétence 3-1 Aménagement de l'espace communautaire – Création, réalisation et gestion de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire y compris leur extension » ;

Vu la délibération n°DC2011/56 du Conseil de Communauté en date du 19/04/11 adoptant le projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Vouziers conformément au plan d'aménagement (Avant-Projet Définitif), approuvant le programme des équipements publics à réaliser dans la zone, le programme global des constructions à réaliser dans la zone et- le plan de financement prévisionnel de l'opération d'aménagement tel que présenté en annexe ;

Considérant la nécessité de nommer les rues de la ZAC Porte d'Argonne ;

Vu la proposition du Conseil Municipal de Vouziers ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté détermine les noms des rues de la ZAC Porte d'Argonne tels qu'annexés à la présente délibération.

Fait à Vouziers, le 18 décembre 2012

Le Président,

Francis SIGNORET

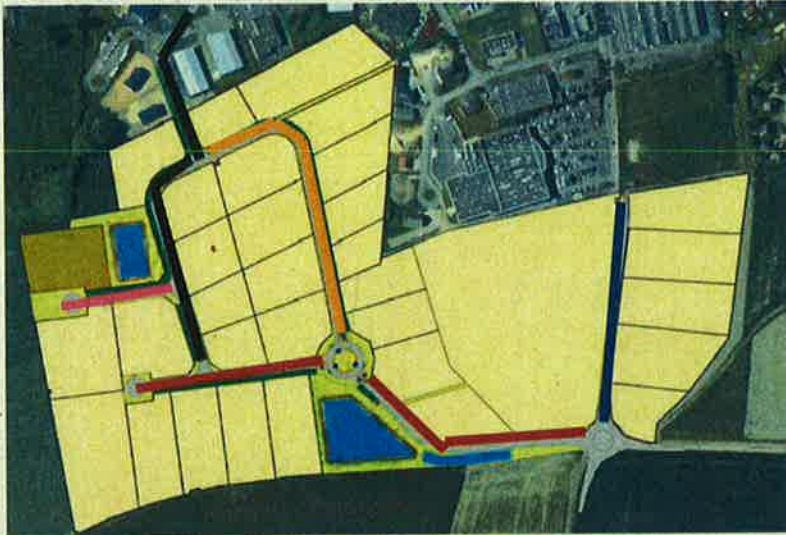


Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le
 et de sa publication ou notification le

20 DEC. 2012

ZAC PORTE DE L'ARGONNE

Nom des rues



- Rue Saint-Exupéry
- Rue Jean Mermoz
- Rue Jacqueline Auriol
- Rue du Blanc Mont
- Rue Louis Blériot